Un **géomètre** procèdera prochainement au lever des changements affectant le plan cadastral de notre commune (constructions nouvelles, additions de constructions, démolitions, etc). Dans le cadre de cette activité, il est possible que le géomètre soit amené à pénétrer dans les propriétés publiques ou privées pour pouvoir procéder aux mesures indispensables à la mise à jour du plan.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AVIS DE PASSAGE

Le géomètre du cadastre effectuera des travaux de levé sur le territoire de la commune afin de mettre à jour le plan cadastral

Période d'intervention : 13 au 23 Avril 2015

Géomètre :Marc FRANCESCHINI

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES